

# Concertation continue "Agir pour restaurer la nature"



Vous pouvez contribuer librement à la concertation continue, sous la forme de proposition libre ou de réaction aux propositions du gouvernement mentionnées dans le dossier de maîtrise d'ouvrage en pièce jointe. Des ressources complémentaires seront ajoutées prochainement. Afin de pouvoir en utiliser au mieux le propos, il est nécessaire que vos contributions ne recèlent pas des opinions (oui/non ; pour/contre), mais des positionnements argumentés (quel est votre avis et pourquoi). Pour les personnes morales (collectivités locales, associations, chambres consulaires, syndicats professionnels, organismes publics, para-publics ou privés), le dépôt de cahiers d'acteurs sera possible prochainement sur la plateforme.

Liens utiles

[www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr)